
Entreprendre & Innover

Numéro spécial # 63

Les entrepreneurs du droit face à la transformation digitale : défis et opportunités

Éditeurs : Rachid Rhattat¹, Karim Messeghem², Alexandre Quiquerez³.

Si le monde du droit a longtemps été perçu comme rigide et conservateur et peu propice à l'innovation, il n'échappe pas à l'impact profond de la transformation digitale qui touche aujourd'hui l'ensemble des secteurs d'activité (Susskind, 2017 ; Deffains, 2019). En effet, associé à la profusion des données numériques (Big data, Open data), le développement des technologies innovantes a un effet puissant sur les pratiques et les modes d'exercices des acteurs traditionnels (avocats, juristes, notaires, directions juridiques...). Il est vrai que la crise sanitaire liée au Covid 19 a amplifié ce mouvement et contribué à accélérer les évolutions en matière d'organisation, de méthodes de travail (outils collaboratifs, dématérialisation, télétravail...) et de management.

En proie à de profondes mutations, le marché du droit est en forte croissance et génère aujourd'hui plus de 44 milliards d'euros de revenus (Deffains, 2021). On a assisté ces dernières années à l'irruption de nouveaux entrants, agiles et innovants (Cassar, 2021, Rhattat et Quiquerez, 2021). La stratégie de ces start-up du droit (« Legaltech ») repose sur trois axes fondamentaux : un modèle économique très attractif, le recours à des plateformes fluides et simples d'utilisation et une approche moderne de la relation-client. Leur offre de service est innovante et diversifiée : rédaction automatisée de documents juridiques, documentation et recherche juridique, résolution amiable des litiges, mise en relation ou encore analyse prédictive. Il convient d'observer que ce contexte de mutation numérique a également été

¹ Enseignant-chercheur en droit, EDC Paris Business School.

² Professeur agrégé des Universités en entrepreneuriat, Université de Montpellier.

³ Maître de conférences en droit privé à l'Université Lyon II.

propice à l'émergence de nouveaux métiers du droit tels que juriste en *Legal design*, juriste *Business developer* ou encore délégué à l'éthique numérique.

Dans ce contexte de plus en plus concurrentiel, l'innovation est devenue un impératif stratégique pour les professionnels du droit afin de demeurer compétitifs (Bouthinon-Dumas et Masson, 2018). Cet enjeu de taille les a conduits à améliorer la performance de leurs prestations juridiques en intégrant les outils digitaux. Cette métamorphose leur impose de repenser leur stratégie et leur business model, de redéfinir la relation-client et de réinventer leurs méthodes de travail et leurs pratiques managériales.

Au-delà de l'appropriation des outils technologiques, les entrepreneurs du droit innovants sont, par ailleurs, amenés à acquérir et développer de nouvelles compétences. Aujourd'hui, la seule expertise juridique ne suffit plus. En effet, il appartient au « juriste augmenté » (Roquilly et Frizzera-Mogli, 2020) de maîtriser tant les compétences de l'entrepreneur (Loué, Christophe, et Jacques Baronet, 2015) que les soft skills (agilité, créativité, communication...) et les compétences digitales.

« L'évolution entrepreneuriale de la profession juridique » (Rey-Martin et Bornard, 2014) pose la question de la sensibilisation et de l'accompagnement à l'esprit d'entreprendre et à la créativité juridique. Des actions en ce sens se sont développées de façon importante ces dernières années au sein de structures dédiées telles que les incubateurs des Barreaux (Rhattat, 2019). L'émergence de ce sous-écosystème spécialisé (Messegheem et Cloutier, 2023 ; Messegheem, Theodoraki et Carayannis, 2023) contribue à la dynamique entrepreneuriale dans ce domaine.

Enfin, si la mue digitale du secteur juridique offre des opportunités indéniables, elle impose toutefois de relever un certain nombre de défis majeurs (éthique, protection des données et de la vie privée, sécurité, responsabilité des acteurs, conformité...).

Thèmes à traiter :

L'objectif du présent numéro spécial de la revue *Entreprendre & Innover* est d'étudier avec une posture critique les défis et les opportunités et de la transformation digitale sur le marché du droit et d'identifier les caractéristiques inhérentes aux entrepreneurs du droit.

Les propositions pourront s'articuler autour des questions ci-dessous (sans être exhaustif) :

- Quels sont les enjeux et les risques inhérents à l'entrepreneuriat sur le marché du droit ?
- Quelles sont les opportunités offertes par la transformation digitale sur le marché du droit ?
- Comment l'écosystème entrepreneurial du droit peut-il être un terrain propice au développement d'innovations et de nouveaux métiers ?
- Quels sont les nouveaux business models du droit ?
- Comment entreprendre dans la legaltech ?
- Quels sont les lieux propices à l'innovation juridique ?

- Qui sont ces entrepreneurs du droit qui exploitent les possibilités offertes par la mutation numérique ?
- Quelles compétences doivent maîtriser ces entrepreneurs du droit ?
- Comment inciter les professionnels du droit à adopter des postures d'entrepreneurs ?
- Quels enjeux en matière de sensibilisation et d'accompagnement ?
- Quelles spécificités présente l'innovation juridique ?

Contact : Rachid Rhattat (rrhattat@edcparis.edu)

Workshop :

Un workshop sera organisé le 25/01/24 au cours duquel ce numéro spécial sera présenté. Les thématiques présentées ci-dessus seront discutées par des enseignants-chercheurs issus de différentes disciplines (sciences de gestion, droit, économie...) mais également par des praticiens (avocats, juristes, legaltechs...). Des propositions d'articles pourront être soumises et discutées dans le cadre de la 6^{ème} conférence ENIG.

Ligne éditoriale de la revue *Entreprendre & Innover*

La revue *Entreprendre & Innover* est une revue de vulgarisation de haut niveau dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation éditée par DeBoeck Université. Son ambition est de mettre à la portée d'un lectorat de cadres, entrepreneurs, professionnels des réseaux de création d'entreprises et dirigeants d'entreprises, des articles originaux, solides sur le plan scientifique ou innovants sur le plan des idées exprimées.

La revue est ouverte à TOUTES les disciplines et à TOUS les points de vue qui s'intéressent à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Dans la mesure où cette revue s'adresse en priorité à des praticiens, nous restons attentifs à ce que les contributions aient une préoccupation d'applications pratiques, d'implications entrepreneuriales et/ou de recommandations en matière politique.

Dans cet esprit, les contributions devront :

- avoir une section faisant explicitement référence à ces préoccupations : le lecteur doit toujours pouvoir se dire en fin de lecture : et alors ? en quoi cet article m'aide-t-il à agir ou à mieux réfléchir pour mon action future ? Adopter un langage plus concret et opérationnel qu'il n'est d'usage dans les revues académiques : la théorie ne doit pas être absente mais vulgarisée, c'est-à-dire traduite en termes simples. Les concepts abstraits doivent être explicités et/ou illustrés par des exemples pratiques.
- ne pas accumuler les références scientifiques : le but est de choisir quelques auteurs de référence utiles pour comprendre le propos, non de montrer l'exhaustivité de la littérature académique sur le sujet. Les références scientifiques doivent être exclusivement citées grâce aux notes de bas de page.

Le détail des consignes aux auteurs est disponible sur le site de la revue (<https://entreprendreetinnover.com/>) dans la rubrique « Comment contribuer ». Il est impératif de les respecter lorsque vous envoyez votre soumission.

Merci d'envoyer votre soumission sur la plateforme de soumission de la revue : <https://eeti.manuscriptmanager.net>

Les dates clefs à retenir :

- **16 mai 2024** : Date limite de réponse à l'appel à contribution (soumission V1)
- **22 juillet 2024** : Retour des évaluations avec lettre de décisi

Deffains, Bruno (2021). « Capital humain juridique et compétitivité économique, étude réalisée pour le compte de l'AFJE et du Cercle Montesquieu, 25 p.

G'Sell F. et Aïdan P. (2016). « Le marché français des services juridiques en 2020 », *Revue Pratique de la Prospective et de l'Innovation*, oct., dossier 1.

Loué, C., et Baronet. J. (2015). « Quelles compétences pour l'entrepreneur ? Une étude de terrain pour élaborer un référentiel », *Entreprendre & Innover*, vol. 27, no. 4, 112-119.

Messeghem, K. et Cloutier L. (2023)., « Évolution des écosystèmes entrepreneuriaux : pour un triptyque configurationnel », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. s2, no. HS2, pp. 141-175.

Messeghem K., Theodoraki C. et Carayannis E. (2023), « Pour une modélisation de l'écosystème entrepreneurial sous forme de sous-écosystèmes : Apport de l'approche des systèmes complexes adaptatifs », *Management International*, vol. 27, n°2, p. 93-104.

Philippart, P. (2015). « Entrepreneuriat et droit : éléments pour une théorie de l'entrepreneuriat et du droit », *Projectics / Proyéctica / Projectique*, vol. 15, no. 3, pp. 91-112.

Rey-Martin, P. et Bornard F. (2014). « L'entrepreneur et l'avocat : vers une relation d'accompagnement ? », *Entreprendre & Innover*, vol. 21-22, no. 2-3, pp. 99-107.

Rhattat, R. (2019), « L'incubateur du Barreau de Paris : un dispositif d'accompagnement entrepreneurial dédié à l'innovation juridique », *Entreprendre & Innover*, vol. 40, no. 1, pp. 55-64.

Rhattat, R. et Quiquerez A. (2021), *Droit des start-up et de l'innovation : approche pratique du droit des affaires*, Larcier, 326 p.

Roquilly C. et Frizzera-Mogli J. (2020). « Les compétences du juriste augmenté vues par les 100 leaders du droit », étude menée par LegalEDHEC en partenariat avec l'AFJE.

Susskind, R. (2017). *Tomorrow's lawyers: An introduction to your future*. Oxford University Press, 216 p.

Theodoraki, C. et Messeghem, K. (2015), « Ecosystème de l'accompagnement entrepreneurial : une approche en termes de coopération », *Entreprendre & Innover*, vol. 27, no. 4, pp. 102-111.